O FIL DE L'INFO CLONAS N° 221 Juillet Août 2021

SITE INTERNET

Rappel de l'adresse : « **http://www.clonas.fr** ».

Votre application smartphone **Clonas sur Varèze** (à télécharger par Google Play (Android) ou Apple Store (IPhone) en tapant « clonas sur vareze » dans le moteur de recherche.

La mairie est joignable au **04 74 84 91 44.**
commune@clonas.fr / *accueil@clonas.fr*

Informations COVID

Rappel
30 juin 2021 :

- Levée du couvre-feu
- Maintien des mesures barrière et distanciation physique
- Levée des limites de jauge dans les établissements recevant du public
- Pass sanitaire pour les événements extérieurs et intérieurs de plus de 1 000 personnes
- Compétitions sportives de plein air pour les pratiquants amateurs jauge 2500 personnes. Pass sanitaire au-delà de 1000 personnes
- Reprise des festivals de plein air debout : 4 m2 par festivalier. Pass sanitaire au-delà de 1000 personnes.

O FIL DE L'INFO MAIRIE

Urbanisme

Rappels :
Il est obligatoire de déposer une déclaration préalable en mairie, pour toute construction de clôtures. Les clôtures et les annexes (abri de jardin, etc…) ne sont jamais instruites dans les permis de construire.
Nota-bene : extrait du règlement du PLU pour les zones Ua et Ub :

- La hauteur de la clôture est limitée à 2 m
- L'emploi à nu de carreaux de plâtre, agglomérés, ou parpaings est interdit

Il est obligatoire de déposer une déclaration préalable en mairie, pour tout ravalement de façades et changement de tuiles et d'huisseries.
Les constructions de **plus de 5 m² et de moins de 20 m²**, non attenantes à la construction principale, sont soumises à déclaration préalable. Si elles sont **supérieures à 20 m²,** il faut un permis de construire.
Celles de **moins de 40 m², attenantes à la construction principale,** sont soumises à déclaration préalable. Si elles sont **supérieures à 40 m²**, il faut un permis de construire.
Les piscines sont soumises à permis de construire :

Dossiers ayant fait l'objet d'un arrêté du Maire sur proposition du Service instructeur de la CCEBER

- ***Permis de construire***

MODRAK D. : 5 Rue des Cerisiers – Lot. Les Figuiers. AH 916. Modifications ouvertures.
Arrêté positif du 14/05/2021

SCI JBBM. : 5 Rue des Cerisiers – Lot. Les Figuiers. AH 942. Construction maison individuelle + garage.
Arrêté positif du 28/06/2021

CHORON M et J. : Chemin du Boucharin. AH 880
Agrandissement longueur garage et modification ouvertures.
Arrêté positif du 21/06/2021

SAS I-INVESTISSEMENTS. : 5 Rue des Cerisiers – Lot. Les Figuiers. AH 916
Agrandissement garage et ajout terrasse.
Arrêté positif du 25/06/2021

- ***Déclarations préalables***

VEILLARD A-M. : 22 Chemin de la Côte. AH 264
Réfection toiture et façade + démolition abri.
Arrêté positif du 20/05/2021

DUPLESSIS G. : 4 Chemin de la Côte. AH 439
Modification fenêtres + construction piscine + abri de jardin
Arrêté positif du 25/05/2021

CORTOT J-N. : 1 Rue du Pavé. AH 624
Clôture.
Arrêté positif du 10/06/2021

BERGER J. : 16 Chemin de la Côte. AH 894
Construction piscine.
Arrêté négatif du 10/06/2021

GARNIER M. : 6 Bis Rue du 14 juillet. AH 885
Construction abri de jardin.
Arrêté positif du 14/06/2021

KILINC V. : 5 Rue des Cerisiers – Lot. Les Figuiers. AH 916
Construction murs de clôtures et soutènement.
Arrêté positif du 10/06/2021

MODRAK D. : 5 Rue des Cerisiers – Lot. Les Figuiers. AH 916
Construction clôtures mitoyennes + portail entrée + piscine + terrasse.
Arrêté positif du 29/06/2021

ESCOFFIER N. : 14 Bis Rue de Bourbourey. AH 762
Installation panneaux photovoltaïques
Arrêté positif du 28/06/2021

DURAND X. : 4 Rue du 11 Novembre. AH 331
Réfection toiture.
Arrêté positif du 25/06/2021

- ***Certificats d'urbanisme informatifs :***

BERTRAND H. : 7 Lot. Le Mas des Sources. AC 395
Arrêté du 20/05/2021

Consorts DUTOUR : 4 Rue de Bourbourey. AH 148
Arrêté du 10/06/2021

VALLIER J. : 10 Route d'Auberives. AH 344
Arrêté du 10/06/2021

SUCC. LATTARD. : Grand Pré. AC 195
Arrêté du 10/06/2021

SUCC. LATTARD. : Garin. AE 265 – AE 266
Arrêté du 10/06/2021

CHOLLET V. : 10 Rue des Lièvres. AH 704 – AH 705 – AH 706 – AH 707
Arrêté du 11/06/2021

SAULNIER B. : 10 Rue du 8 mai 1945. AH 78
Arrêté du 21/06/2021

BERAUD N. : 12 Route de la Varèze. AC 242
Arrêté du 28/06/2021

- ***Certificats d'urbanisme opérationnels :***

SCI BELOMBRA. : 1 Imp. des Bourrassonnes. AK 573
Arrêté négatif du 07/06/2021

FOURNERON C. : Route de la Gare. AK 294
Arrêté positif du 10/06/2021

Fermeture de l'agence postale

L'agence postale communale sera fermée **du lundi 12 juillet au samedi 17 juillet 2021 inclus.**

Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons, **nés en juillet (ou août) 2005,** doivent se faire recenser en mairie, à partir de leur date anniversaire **courant juillet (ou août) 2021,** munis de leur carte nationale d'identité sécurisée et du livret de famille de leurs parents.
Cette démarche est nécessaire, car le diplôme remis est réclamé :

- Lors de l'inscription à un examen scolaire
- Lors de l'inscription au permis de conduire même en cas de conduite accompagnée

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage du bac jaune se fera :

- **Vendredi 2 juillet 2021**
- **Vendredi 16 juillet 2021**
- **Vendredi 30 juillet 2021**

Rappel : Pour tout problème concernant les bacs, contacter les Ambassadeurs du Tri de la CCEBER :

☏ **04 74 29 31 15**
Email : ambassadeur@entre-bievreetrhone.fr

Rappel **:** *« Les bacs seront sortis uniquement la veille au soir du jour de collecte et rentrés impérativement après celle-ci. Aucun bac ne doit encombrer les espaces publics après la collecte »*.

Fermeture de la boulangerie

La boulangerie sera fermée **les après-midis à compter du 7 juillet 2021.**
Elle sera fermée du **17 août au 2 Septembre 2021**.
Tout l'été (sur réservation), retrouvez notre gamme de pains spéciaux, de pâtisseries et de viennoiseries maison.
Pour vos randonnées, vos soirées, nous réalisons vos envies : pains aromatiques, plaque d'entrées salées, pains-surprise, brioches et entremets.
RDV à l'Orée des Champs, entre « galets roulés et blés dorés ! »

Médiathèque communale

La Médiathèque prend ses quartiers d'été :

- ✓ En juillet et août, la médiathèque est fermée le samedi.

➢ **Permanences :**

Les mardis (16h-18h), les mercredis (14h30-17h30) et les vendredis (16h-18h).

Fermeture complète du 24 juillet au 16 août 2021 inclus

N'hésitez pas à faire vos réservations sur :

reseau-ecume.fr.

Travaux route d'Auberives

Des travaux de rénovation du réseau d'eau potable seront menés route d'Auberives, à partir du rond-point des Rozons jusqu'à la rue de l'Abbé Calès.

L'entreprise Cholton interviendra fin août 2021, le chantier devrait durer 4 à 5 semaines, la circulation se fera par alternat, les riverains concernés seront contactés par l'entreprise Suez Eau France.

Adressage

Le projet d'adressage est terminé, toutes les rues, impasses et autres chemins et routes sont nommés, le matériel a été commandé et devrait être posé en septembre. Les habitants concernés par un changement d'adresse seront contactés par courrier.

Recrutement service civique

Le Centre du Service National et de la Jeunesse de Varces recrute trois jeunes en service civique à compter **d'octobre et novembre 2021** pour une **durée de 8 mois**. Deux missions sont proposées :

- Rayonnement jeunesse
- Accompagnement des jeunes en difficulté vers des dispositifs d'insertion lors des **J**ournées **D**éfense et **C**itoyenneté

Les jeunes pourront candidater directement sur le site : **www.service-civique.gouv.fr**

Pour toute autre question relative à ces missions :

csnj-varces.charge-relpublique.fct@intradef.gouv.fr

Environnement sonore

Extrait de l'arrêté préfectoral du 31 juillet 1997

« *Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage, ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit* ».

Cela concerne notamment :

- Les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif :
  - Les animaux domestiques en général et les chiens en particulier
  - Les travaux de bricolage et de jardinage
  - La musique

Horaires autorisés :

- ✓ Les jours ouvrables : **8h30 - 12h et 14h - 19h30**
- ✓ Les samedis : **9h - 12h et 15h - 19h**
- ✓ Les dimanches et jours fériés : **10h - 12h**

Pendant l'été, adoptons des règles de savoir vivre ensemble : piscine, musique … « *Je pense au bien-être de chacun, je respecte les horaires et je baisse le son ».*

Eco pâturage sur le plateau de Louze

En mai nous annoncions le retour du troupeau de moutons sur le plateau. La démarche est louable, mais elle ne doit pas être source d'incidents et de conflits.

Des panonceaux annonçant la présence des moutons et des règles à adopter ont été apposés un peu partout sur les chemins.

Nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse.

Les promeneurs et cyclistes doivent éviter de s'approcher du troupeau, en effet les chiens « Patou » le protège et peuvent être effrayants !

Nous comptons sur la compréhension et le respect des règles de la part de tous.

Animaux errants

La commune a une convention avec le groupe SACPA

Si un animal errant se réfugie chez vous, merci de contacter **immédiatement** la mairie qui fera intervenir l'organisme afin de récupérer l'animal.

NB : tout animal (en particulier les chats) recueilli et nourri depuis plusieurs jours n'est pas accepté.

Recyclez vos masques !

Sur une idée des enfants de la classe de CM de Montseveroux, des bornes de collectes sécurisées ont été mises en place dans de nombreuses communes du territoire pour recevoir vos masques usagés. A Clonas des bornes sont installées à l'entrée des classes élémentaires et une borne a été installée dans le Hall d'entrée de la mairie, aidez le héros Super-Masque à en collecter le plus possible en participant à cette belle opération !

O FIL DE L'INFO CCEBER

CAUE : Permanences de l'Architecte Conseil

Un Architecte pour vous conseiller …

La Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône (CCEBER) propose des permanences d'Architecte pour les particuliers qui désirent construire ou aménager leur habitation. Gratuites, elles permettent d'obtenir des informations et des conseils sur votre projet.

Deux permanences ont lieu par mois à la CCEBER, Rue du 19 mars 1962 à St Maurice l'Exil, uniquement sur rendez-vous, au ☏ **04 74 29 31 10.**

Prochaines permanences :

- Vendredi 9 juillet 2021
- Vendredi 23 juillet 2021
- Vendredi 27 août 2021
- Vendredi 3 septembre 2021

O FIL DES ASSOCIATIONS

Tennis Club de Clonas

► Saison 2021/22 :

Entrainements.

Jeunes : dès 4 ans (nés en 2017 et avant).

Adultes : tous niveaux, en soirée et nouveauté le Tennis Mouv' (entretien physique en musique, essai gratuit).

Initiations gratuites : de 4 à 11 ans

➢ **Samedi 28 août 2021**

10h à 11h : pour les 4/5/6 ans (2017/2016/2015)
11h à 12h : pour les 7 à 11 ans (dès 2014).
Inscriptions avant le **25 août 2021**
fx.blanc10@gmail.com ou 06 78 28 12 83

➢ **Mercredi 8 septembre 2021**

15h à 16h pour les 4/5/6 ans (2017/2016/2015)
16h30 à 17h30 : pour les 7 à 11 ans (dès 2014)
Inscriptions avant le **6 septembre 2021**
ludicortot1@gmail.com ou 06 83 00 94 52

Nouvelles inscriptions Jeune et Adulte :

Mercredi 8 septembre 2021 de 18h à 19h30
Renseignements :
ludicortot1@gmail.com ou au 06 83 00 94 52

► Tournoi international Hommes et Dames

25ème tournoi open de tennis

Du **30 août** au **19 septembre 2021**

Matchs dès 17h30 en semaine et toute la journée les week-ends.

Comité des fêtes

Retour sur la marche gourmande

Reprise réussie pour le comité des fêtes avec la marche gourmande du samedi 19 juin. Ce sont 135 marcheurs qui ont parcouru les 11 km, au gré des étapes gourmandes. En fin de parcours, l'ambiance festive était de mise avec le groupe Earth Runners qui nous a régalé pendant 2 heures de concert.

La star c'est mon jardin

Le concours est prolongé d'un mois. Vous pouvez vous inscrire et envoyer vos photos jusqu'au 31 juillet 2021 à **« cdfclonas@gmail.com ».**

Les résultats seront donnés lors de l'assemblée générale le vendredi 17 septembre 2021

Loisir Musical

Nous vous donnons rendez-vous pour la reprise des cours de musique le **lundi 20 septembre 2021**.

Une permanence pour les inscriptions aura lieu le **lundi 13 septembre de 16h30 à 19h30**, au Foyer Communal.

Contact :06 80 44 09 12, 06 09 42 78 69,
musicabelle@orange.fr

Gym Clonas

Nous avons proposé dès le 1er juin une reprise des cours à l'extérieur. Nos animatrices et adhérentes étaient très impatientes de se retrouver.

La saison terminée, nous vous donnons rendez-vous pour une reprise des cours à partir du **6 septembre 2021**, et vous proposons un petit panel de cours, à savoir :

- Lundi 10h/11h gym tonique avec Eva
- Mardi 9h30/10h30 gym douce avec Mina
- Mardi soir 19h /20h gym tonique (cardio, step) avec Mina
- Mercredi 18h/19h gym tonique avec Julie
- Jeudi 19h/20h gym douce avec Mina
- Vendredi 10h/11h15 Qi Gong avec Anne Claire

Notre AG aura lieu en septembre, la date exacte vous sera communiquée ultérieurement.

Contact : gym.clonas1@gmail.com
04 74 79 92 10 ou 06 77 79 48 53.